

TRANSACTION <small>(Honoraires à la charge de l'acquéreur)</small>	LOCATION / GESTION		
<p style="text-align: center;">HABITATION</p> <p>Selon prix net vendeur (avec un minimum de 6 000 €) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jusqu'à 59 999 € : 10 % TTC - de 60 000 € à 79 999 € : 9 % TTC - de 80 000 € à 139 999 € : 8 % TTC - de 140 000 € à 249 999 € : 7 % TTC - de 250 000 € à 349 999 € : 6 % TTC - sur une tranche supérieure à 350 000 € : 5 % <p style="text-align: center;">TERRAINS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 % TTC sur le prix TTC <p style="text-align: center;">BUREAUX – LOCAUX COMMERCIAUX – PROFESSIONNELS – FONDS DE COMMERCE – DROIT AU BAIL – PAS DE PORTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 % TTC sur le prix TTC <p style="text-align: center;">GARAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 % TTC sur le prix TTC ➤ avec un forfait minimum de 2 000 € TTC 	LOCATION – HABITATION		
	Zones tendues* :		
		LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
	Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	10,00 € / m ²	
	Établissement de l'état des lieux	3,00 € / m ²	
	Honoraires d'entremise et de négociation	-	Forfait de 20,00 €
	Zones non tendues :		
		LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
	Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	Jusqu'à 70 m ² = 8,00 € / m ² De 70,01 à 90 m ² = 6,50 € / m ² À partir de 90,01 m ² = 6,00 € / m ²	
	Établissement de l'état des lieux	3,00 € / m ²	
Honoraires d'entremise et de négociation	-	Forfait de 20,00 €	
<p style="font-size: small;">* Achenheim, Bischheim, Eckbolsheim, Eschau, Fegersheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lampertheim, Lingolsheim, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Ostwald, Plobsheim, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg, Vendenheim, Wolfisheim</p>			
LOCATION – AUTRES			
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Bureaux - Locaux commerciaux/professionnels</u> : 30 % du loyer annuel hors charges TTC - <u>Stationnement</u> : 200,00 € à partager entre locataire et propriétaire - <u>Rédaction d'acte</u> : 300,00 € à partager entre locataire et propriétaire 			
LES HONORAIRES DE GESTION			
<p>7 % HT (TVA 20 %) du quittancement mensuel pour un lot d'habitation nue 8 % HT (TVA 20%) du quittancement mensuel pour un lot meublé et un immeuble Option garantie des loyers impayés (GLI) : 2.10 % TTC du quittancement mensuel Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) : Appartement 70,90€ TTC / an – Maison 142€ TTC / an</p>			
ESTIMATION			
280,00 € TTC pour tout type de bien immobilier / Gratuite pour tout projet de vente			